

Le Nouvelliste (Trois-Rivières)
Actualités, mercredi, 4 février 2009, p. 19

COMPTES DE TAXES À TROIS-RIVIÈRES

Déjà de l'intérêt pour le paiement étalé

L'entreprise Centrale Taxes a envoyé des feuillets d'information à 45000 foyers trifluviens

Francoeur, Martin

À quelques jours de la date d'échéance pour le paiement du premier versement des taxes municipales à Trois-Rivières, il semble que l'intérêt pour le paiements par versements égaux ou pour la création d'une réserve pour le paiement des taxes soit déjà assez marqué. L'entreprise Centrale Taxes, qui offre ces services pour la première fois à Trois-Rivières a commencé à recevoir les inscriptions de contribuables qui souhaitent mieux répartir le paiement de leurs taxes foncières.

Selon Benoît Brière, vice-président Marketing pour Centrale Taxes, le centre d'appels de l'entreprise est "pas mal occupé" depuis que l'invitation a été lancée aux contribuables trifluviens. "On s'attend à ce que d'ici la date d'échéance du premier paiement, les inscriptions entrent encore davantage", explique-t-il.

Il y a deux semaines, le conseil municipal de Trois-Rivières adoptait une résolution par laquelle la Ville concluait une entente avec Centrale Taxes pour que cette entreprise puisse offrir les services de paiements par versements égaux et de réserve pour paiement des taxes. La Ville donne accès à Centrale Taxes aux informations de nature publique concernant le rôle d'évaluation foncière et les taxes municipales.

Depuis, l'entreprise a fait parvenir un feuillet d'information dans 45000 foyers de Trois-Rivières. Une publicité pourrait se mettre en branle prochainement pour promouvoir les deux services qui sont offerts à la population.

D'une part, la réserve pour paiement des taxes permet à des particuliers de créer un fonds qui servira à acquitter leurs impôts fonciers. À la fréquence désirée, ce service -offre gratuitement- calcule et prélève automatiquement, dans son compte de banque ou sur sa carte de crédit, les montants requis pour accumuler assez d'argent pour payer les prochains comptes de taxes foncières ou montants exigibles. Aux dates d'échéance, Centrale Taxes s'occupe de faire les paiements à la Ville.

D'autre part, Centrale Taxes offre le service de paiements par versements égaux, qui s'adresse principalement aux citoyens qui ne peuvent pas payer leurs taxes foncières aux échéances prescrites ou qui souhaitent étaler en paiements mensuels. Les contribuables peuvent souscrire, via Internet, au service de paiement par versements égaux, moyennant des frais d'intérêts établis par la Ville. Dans le cas de Trois-Rivières, le taux annuel est de 14 pour cent. Les paiements sont prélevés automatiquement dans le compte de banque des citoyens ou sur leur carte de crédit et les montants sont ensuite

automatiquement versés à la ville. Dans ce cas, des frais de 1,50\$ sont ajoutés en frais de service pour chacune des transactions ou des prélèvements. Il est également possible d'inclure les arrrages dans le calcul des versements.

Pour offrir le service de paiements en mode de versements égaux, Centrale Taxes doit établir des ententes avec les villes ou municipalités où le service sera offert. Trois-Rivières, rappelons-le, est la première ville à établir un partenariat avec l'entreprise pour offrir le service à la population. D'autres administrations municipales se sont montrées intéressées et suivent attentivement l'expérience trifluvienne, explique Benoît Brière.

Une entreprise bien établie

Centrale Taxes a déjà une feuille de route bien remplie en ce qui a trait aux transactions liées aux taxes foncières. L'entreprise a vu le jour en 2002 et a développé différents produits et services pour des clientèles variées. Dans un premier temps, elle fait affaire avec les institutions financières qui se retrouvent à devoir gérer les taxes foncières des clients qui contractent un prêt hypothécaire qui les inclut.

"Ça devient très compliqué pour les institutions financières. Ils doivent payer des taxes dans plusieurs villes ou municipalités. Nous, on leur offre

un service d'impartition pour faire ce travail-là à leur place", explique M. Brière.

L'entreprise a aussi développé une expertise auprès des notaires, notamment par le biais d'un système

informatique qui leur fournit l'information liée aux taxes et qui en facilite la répartition lors de transactions immobilières, notamment.

L'aspect des services directs aux citoyens constitue le plus récent volet

des services offerts par Centrale Taxes.

L'entreprise, établie à Repentigny, emploie une trentaine de personnes.

© 2009 Le Nouvelliste ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-C news-20090204-NV-0032 - Date d'émission : 2009-02-13

Ce certificat est émis à M. BENOIT BRIERE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la liste des articles](#)